

PROJET DE PARC ÉOLIEN DES MOULINS

Les parties satisfaites de la première portion de l'audience publique du BAPE



Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke
Centre de
recherche clinique
Étienne-Le Bel



Regroupement des forces pour
gérer la douleur chronique

RECHERCHE SUR LA DOULEUR

Nous sommes à la recherche de participants et de participantes pour évaluer une intervention nommée « École interactionnelles » visant à apprendre à gérer la douleur et les principaux symptômes associés à la

Fibromyalgie et la lombalgie (maux de dos)

Pour être éligible, vous devez :

- Souffrir de fibromyalgie ou maux de dos
- Être âgé(e) de 18 ans et plus
- Être intéressé(e) à appliquer diverses stratégies pour diminuer votre douleur (exercices physiques, relaxation, gestion du stress)
- Être disponible 3 heures semaine pour 9 rencontres réparties sur 3 mois

Information :

Assistante de recherche
819 346-1110 poste 12304

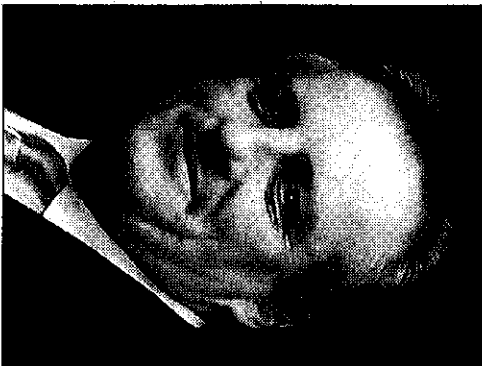
NELSON FECTEAU
nfecteau@artibure.qc.ca

THETFORD MINES — Menées de main de maître par son président Pierre Fortin, les cinq séances de l'audience publique du BAPE se sont déroulées dans un climat serein et respectueux et ont semblé satisfaire tant le promoteur que les tenants et les opposants du projet de parc éolien Des Moulins dans les municipalités de Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brière et Kinnear's Mills.

Le président de 3Ci énergie éolienne, Robert Vincent, s'est dit ravi de l'exercice qui a suscité une belle participation avec la présence de 300 personnes lors de la première soirée d'audience. « Les audiences ont donné des résultats qui vont au-delà de mes espérances. Il y a eu de très bonnes questions, de très bonnes réponses également. C'est très stimulant », a-t-il affirmé.

M. Vincent a reconnu qu'il y avait un noyau dur d'opposants qui ont mené de nombreuses interventions. « Ce n'est que salutaire pour la démocratie », a-t-il dit. Il a également ajouté ne jamais avoir été vraiment inquiet. « Le bilan révèle des plus et des moins, mais à l'usage les gens constateront qu'il s'agit d'un bon projet. »

« Nous avons réussi, je crois, à désamorcer les appréhensions. Il faut reconnaître qu'au niveau visuel, on aime ou on n'aime



LA TRIBUNE: JEAN-CHARLES POUJIN

Robert Vincent

pas. Mais au niveau du bruit, nous avons pris des mesures empiriques. Le couvert forestier atténuera beaucoup les effets sonores. De plus, 80 pour cent des résidences sont à 900 mètres des résidences, c'est de l'héritage au Québec», fait valoir Robert Vincent.

Dans le Vent

Porte-parole du mouvement d'appui Dans le Vent, Raynald Paré a avoué que ses attentes n'étaient pas très élevées au point de départ. M. Paré s'est réjoui du fait que tout s'est déroulé sans tiraillement, de façon sereine, avec decorum. Ce dernier a trouvé rassurant que les nombreuses questions trouvent des réponses. « Le

promoteur ne s'est pas défilé. Ils ont fait leurs devoirs», mentionne M. Paré, qui n'a pas caché sa déception devant les représentants des ministères. « Lors de questions techniques, on avait l'impression de faire du surplace. » Raynald Paré a salué la préparation des opposants. « L'exercice a bien servi la démocratie. Ça ajoute à notre démocratie », a-t-il affirmé.

Jean Bédard, porte-parole du Comité de citoyens de Kinnear's Mills s'opposant au projet, avait lui aussi de bons mots relatifs à l'exercice. « Je tiens à louer la compétence et la ténacité du président. Pour sa part, le promoteur était très bien organisé. Ce sont des gens très compétents dans leur domaine », a-t-il ajouté.

Les commentateurs positifs de M. Bédard se sont arrêtés là. « Je déplore le manque de connaissances des soi-disants experts de certains ministères. De plus, ce genre d'audiences ne permet pas d'argumentaire. Il est difficile d'aller au bout d'une question. Le promoteur, lui, pouvait y aller et surfer à sa guise », dit imager M. Bédard.

Ce dernier a voulu nuancer l'opposition de son groupe. « Personnellement, je n'ai rien contre les éoliennes. C'est à l'implantation d'un mégaparc en milieu habité que je m'oppose. De plus, ce sont 98 pour cent des revenus qui vont ailleurs. C'est de l'ingratitude de notre territoire dont il est question. On le vend. On vient de remettre la clé de l'aménagement du territoire au promoteur », estime M. Bédard qui affirme qu'il quittera Kinnear's Mills si le projet du parc Des Moulins se concrétise. M. Bédard habite le centre de la municipalité depuis deux ans seulement.

La deuxième partie de l'audience publique sur ce projet doit débuter le 5 octobre.